

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 4 (1859)
Heft: 21

Artikel: Camp d'Aarberg [suite]
Autor: Egloff, J.-E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CAMP D'AARBERG

(Suite)

« Le 12 septembre, les bataillons d'infanterie avancèrent sur la ligne et occupèrent les cantonnements suivants :

» 1^{re} brigade d'infanterie, composée des bataillons 37, 39 et 40, et des compagnies de carabiniers 25 et 29, sur la rive gauche de la Thièle : Bienne, Boujeau, Mache et Madretsch.

» 2^{me} brigade d'infanterie, composée des bataillons 6, 67 et 81, et des compagnies de carabiniers 1 et 19, sur la rive droite de la Thièle jusqu'au delà du plateau de Belmont : Nidau, Port, Brügeln (Brügg et Egerten), Jens, Belmont, Hermrigen, Merzligen, Ipsach, Sutz et Latrigen.

» 3^{me} brigade d'infanterie, composée des bataillons 10 et 84, et des compagnies de carabiniers 3 et 17, sur la rive droite de l'Aar : Seedorf et Rodelfingen. (Ces deux localités sont fort considérables, la commune de Seedorf compte 2,585 habitants, celle de Radelfingen 1,417 ; mais ces villages sont fort étendus et les maisons foraines éloignées les unes des autres, ce qui a rendu nécessaires des marches assez fatigantes qui auraient pu être évitées si les autorités communales avaient préparé des locaux spéciaux pour le logement des troupes.)

Au n° 33, nous avons déjà parlé de la disposition du commandant en chef consistant à réunir les bataillons des diverses brigades avant leur arrivée dans les cantonnements. Cet ordre eut de bons résultats, et l'on peut considérer ce dernier jour de marche comme une journée bien utilisée par des manœuvres. La première brigade fut concentrée près de Hermrigen et se dirigea sur Bienne en traversant le plateau de Belmont, après avoir pris les mesures nécessaires pour assurer sa marche. La seconde brigade fut concentrée près de Nidau, et inspectée par le brigadier avant qu'elle occupât ses cantonnements. La première brigade se réunit près de Morat et se rendit à Aarberg sous les ordres de son commandant. Il fallut de l'énergie afin de faire observer la discipline dans la marche, notamment en ce qui a trait au bataillon 84 qui n'était pas aussi fait aux fatigues d'une marche que le beau bataillon n° 10, formé d'hommes bien doués au point de vue des forces physiques.

» Le soir du 12, le commandant en chef visita les cantonnements de la première brigade et une partie de ceux de la seconde ; dans la grande majorité d'entr'eux régnait l'ordre désiré ; là où il en était autrement, la chose était due en partie à la circonstance que les officiers de troupes n'avaient pas encore l'expérience d'un service qui leur était nouveau ; cependant ce défaut diminua de plus en plus dans la suite.

Dès et compris le 12, toutes les troupes reçurent leur alimentation en nature. Dans cette branche d'administration, le commissaire de division déploya une louable activité afin de satisfaire à toutes les exigences équitables. Nous reviendrons plus tard sur ce point et spécialement sur quelques plaintes qui ont été émises et

ne nous paraissent pas justifiées. Les journées des 13 et 14 septembre durent être employées à l'école de brigade pour les brigades d'infanterie ; les armes spéciales continuèrent leurs exercices.

Le commandant en chef ordonna que le 13 septembre l'exercice de la troupe portât spécialement sur les dispositions du règlement au sujet de l'école de brigade, et que le 14 les manœuvres eussent lieu en prenant en considération les mouvements du terrain. Pour ces deux journées MM. les brigadiers avaient reçu des instructions générales au sujet du but de ces exercices et de leur direction ; le chef du rassemblement de troupes voulait notamment former le plus possible, au point de vue de la tactique, les commandants de bataillons, leur enseigner comment ils doivent conduire leurs bataillons dans la brigade et sur le terrain. Grâce à la proximité de ses cantonnements, la première brigade put manœuvrer deux fois par jour ; en revanche, les deux autres n'exercèrent qu'une fois dans la journée ; ces dernières se réunissaient à 9 heures après avoir mangé la soupe du matin, la seconde brigade à Belmont, la 3^e à Seedorf. On exerçait dès 9 à 11 1/2 heures ; de 11 1/2 à 1 heure il y avait repos ; puis l'on exerçait de nouveau jusqu'à 4 heures, après quoi la troupe se rendait dans ses quartiers, où pendant ce temps l'on avait cuit la soupe de midi et celle du soir. De cette manière on évitait les marches fatigantes qui autrement eussent été nécessaires pour se rendre sur le champ des manœuvres et en revenir. Malheureusement ce ne fut que dans la première brigade que l'on put manœuvrer avec des bataillons entiers ; dans les deux autres, l'on dut former des demi-bataillons, système fâcheux, puisque le bataillon est notre unité tactique. Il serait fort à désirer que lors de l'organisation du prochain rassemblement de troupes, l'on prît des mesures pour que cette nécessité ne se renouvelât pas. Chaque brigade devrait être composée d'au moins trois bataillons entiers. Dans toutes les brigades on eut soin d'employer les chasseurs conformément à leur destination ; plus d'une fois, lorsqu'il s'agissait entr'autres de prendre possession ou d'attaquer une localité déterminée, l'on rompait des compagnies entières et l'on obtenait dans un essaim compact de tirailleurs pour ainsi dire une ligne de bataille composée uniquement de chasseurs. Les soldats se formèrent promptement à cette nouvelle tactique, surtout les compagnies de chasseurs ; celles de carabiniers et de fusiliers eurent un peu plus de peine à s'y faire. Cet exercice préliminaire était justifié par les manœuvres de campagne, notamment par l'attaque que dirigea le dernier jour le corps de l'Est contre les hauteurs de Belmont ; les épais essaims de tirailleurs escaladèrent les pentes et s'établirent avec une grande dextérité dans les moindres mouvements de terrain. Après les premiers exercices dont la nouveauté avait d'abord en quelque sorte étourdi les soldats, l'intelligence de ceux-ci se développa visiblement.

» Le 15 septembre était destiné à une manœuvre de division qui devait avoir lieu dans la contrée d'Aarberg ; afin d'épargner aux troupes les marches trop fatigantes, l'on rapprocha les cantonnements déjà le 14 au soir ; la première brigade occupa avec deux bataillons et deux compagnies de carabiniers un camp de tentes qui

avait été établi près de Jens, surtout afin de rapprocher les cantonnements; son 5^e bataillon était logé à Bühl et à Worben.

» Pour la manœuvre en question, le commandant en chef émit une courte instruction qui déterminait les principales données de la supposition prise pour point de départ et la marche des opérations. La supposition était la suivante : l'ennemi attaque la tête de pont d'Aarberg par les deux routes de Neuchâtel et de Bienne; la division suisse chargée de sa défense remplit sa tâche en prenant l'offensive et chercha à éloigner l'adversaire de la route de Bienne en le repoussant du côté du marais près de Siselen (sur la route de Neuchâtel). Cette simple supposition fournissait le plan de la manœuvre, qui consistait notamment dans une résistance opiniâtre de l'aile gauche, dans un renforcement insensible de l'aile droite, et enfin dans une conversion à gauche opérée en prenant l'aile droite pour pivot.

» A 9 heures du matin toute la division était en ligne derrière les fortifications d'Aarberg; les deux ouvrages situés dans la plaine (voir l'article Aarberg et Bienne au n^o 54) étaient occupés par la batterie de 12 n^o 9, le demi-bataillon n^o 81 et les compagnies de carabiniers 5 et 17. Le grand ouvrage placé sur la hauteur de Bargaen était supposé garni de forces suffisantes.

» A droite de la route de Bienne, à environ 600 pas derrière la lunette, toute la cavalerie était disposée en colonne; à la même hauteur à gauche de la cavalerie, entre la route de Bienne et celle de Walperswyl, se trouvait massée la première brigade d'infanterie, deux bataillons formaient la première ligne, un la seconde entre la route de Walperswyl et celle de Neuchâtel, soit le village de Bargaen d'où l'on découvrait la seconde brigade d'infanterie divisée en demi-bataillons, et également disposée en masse compacte. A gauche de la route de Walperswyl, derrière l'infanterie, étaient la batterie de gros calibre n^o 5 et les batteries de 6 n^{os} 11 et 25, formées en colonnes d'attaque prêtes à s'élancer en avant. La troisième brigade d'infanterie se tenait à Aarberg comme réserve. Les compagnies de carabiniers n^{os} 1, 19, 25 et 29 étaient sous les ordres de M. le major Wydler et concentrés sur l'aile gauche, afin d'augmenter par leur feu la force de la défense.

» Toute la division était donc disposée en masses serrées prêtes à se déployer pour le combat et à recevoir l'ennemi qui arrivait.

» Les troupes ainsi réunies offraient un magnifique aspect; elles étaient pleines de vigueur, bien équipées et avaient une tenue ferme. Pendant ce temps l'inspecteur du rassemblement de troupes, M. le colonel fédéral Kurz, était arrivé avec son adjudant M. le lieutenant-colonel Kaupert, et assistait à la manœuvre.

» Le commandant en chef ayant donné ses derniers ordres, les opérations commencèrent. La garnison des deux ouvrages ouvrit le feu sur l'ennemi qui était supposé approcher; tandis que l'aile gauche se tenait sur la défensive et était soutenue dans son feu par la batterie de 12 n^o 5, l'aile droite commença à prendre l'offensive. Les deux batteries d'artillerie légère allèrent au galop prendre position à droite de la grande lunette sur la route de Bienne, et ouvrirent leur feu contre les colonnes de l'ennemi qui débouchaient depuis Kappelen. Protégée par ce feu éner-

gique, la cavalerie disposée par escadrons se jeta sur l'ennemi rendu hésitant. En même temps la première brigade d'infanterie, colonel Schwarz, faisait avancer ses tirailleurs et chassait l'ennemi en droite ligne du côté de Bühl. La brigade de réserve n° 3, colonel de Salis, sortait d'Aarberg et se plaçait derrière le centre. La seconde brigade d'infanterie, colonel Audemars, formait avec 3 (1/2) bataillons la première ligne et ouvrait un feu de file violent qu'accompagnait celui du bataillon de tirailleurs.

» L'aile droite avait repoussé l'ennemi ; mais en avançant elle avait laissé dans le centre une lacune qui n'était pas sans importance ; afin de la remplir on fit sortir le bataillon 81, qui jusqu'alors avait occupé les deux ouvrages, ce qui était d'autant mieux faisable que la ligne de bataille se portant en avant avait déjà dépassé les lunettes. Une chaîne compacte de tirailleurs fut placée dans cet espace vide. Cependant la brigade de réserve était arrivée ; la première brigade commença sa conversion à gauche et fut suivie par toute la cavalerie et les deux batteries légères ; ensuite de ce mouvement l'ennemi se retira dans la direction voulue, c'est-à-dire du côté de la route de Neuchâtel.

» Mais comme l'on parlait de la supposition que renforcé par la section combattant sur cette route, l'ennemi se retourne contre notre aile droite, l'on fit prendre place sur la première ligne de bataille à la brigade de réserve qui n'avait pas encore été au feu, et envoya pour former la réserve la brigade Schwarz qui avait presque épuisé sa munition ; en même temps le commandant de l'artillerie reçut l'ordre de réunir dans le centre tout son matériel, soit 20 pièces, afin d'écraser par un feu concentré les colonnes ennemies qui approchaient ; le commandant de la cavalerie fut invité à maintenir ses gens derrière l'aile droite de manière qu'ils fussent prêts à s'élancer en avant dès que le moment opportun serait venu.

» Ces mouvements, qui ont laissé quelque chose à désirer au point de vue de la rapidité, furent exécutés sans hésitation.

» La cavalerie de l'ennemi s'étant montrée sur le champ de bataille força la troisième brigade à se former en carrés ; au moment convenable la cavalerie suisse se jeta sur la cavalerie ennemie, mais la trop grande impétuosité de la première eut pour conséquence de l'amener en partie sur la ligne de tir de son artillerie qui se vit par là empêchée de continuer son feu.

» Enfin, l'adversaire céda et fut poursuivi par notre cavalerie. Cette opération mit fin à la manœuvre qui avait duré près de 5 heures ; la division massée en bataillons fut réunie en colonne à gauche de la route de Bienne, elle reçut une ration de vin d'extra et défila à 2 1/2 heures dans la plus belle tenue devant M. l'inspecteur ; la cavalerie et l'artillerie au trot. Immédiatement après l'on se rendit dans les cantonnements où plusieurs détachements de troupes n'arrivèrent que vers les 7 heures du soir, de telle sorte que, chargés de tous leurs effets, ils avaient été sous les armes 12 à 15 heures et cela sans faire de cuisine. Néanmoins, la persévérance honorable qui convient au soldat ne fit pas un instant défaut.

» La manœuvre peut être considérée comme ayant réussi. Cependant nous ne

pouvons pas dissimuler que bien des fautes ont été commises, que çà et là la rapidité, ailleurs l'ensemble, l'intelligence du but qu'avaient en vue les ordres du commandant en chef, ont laissé à désirer ; mais le résultat total était décidément bon. Les défauts prouvaient combien de tels exercices sont nécessaires ; nous croyons qu'ils le sont presque davantage que les manœuvres de guerre exécutées sur la petite échelle que nous sommes forcés d'adopter, parce que par la division des troupes appelées au rassemblement l'on obtient des armées belligérantes dont le nombre et la force sont réduites à un minimum. Il n'est pas aussi facile qu'il le semble peut-être au premier abord ou que se l'imaginent des critiques trop sévères ne se faisant aucune idée exacte des difficultés éprouvées par des conducteurs de troupes non encore exercées, de disposer et faire mouvoir, d'après un plan unique, 7,000 hommes de toutes armes. Nous eussions vivement désiré qu'il eût été possible de manœuvrer encore un jour entier avec la division réunie et cela non pas en plaine mais sur un terrain accidenté. Nous espérons que lors du prochain rassemblement de troupes, l'on destinera deux jours pour les exercices de division ainsi qu'on le fait déjà pour ceux de brigade.

* * *

» Nous en venons maintenant à la seconde partie du rassemblement, c'est-à-dire aux exercices de guerre qui ont commencé le 16. Afin d'en faciliter l'intelligence, nous donnons d'abord quelques extraits des ordres de division dont nous avons déjà, dans le n° 35, communiqué les dispositions générales relatives aux manœuvres de campagne.

» L'ordre de division n° 12 prescrivait ce qui suit :

» Le 15 septembre, à 7 heures du soir, la division placée vers la Thièle sera disposée en deux corps ennemis. Dès ce moment, qui sera annoncé par un coup de canon tiré sur la rive gauche de la Thièle, toute communication d'une rive à l'autre cesse entre les militaires qui ne sont pas en possession du mot de ralliement et du mot de passe ou d'une attestation spéciale écrite émanant du commandant de division.

» Dès cet instant, il faudra se conduire sous tous les rapports comme si l'on était en présence de l'ennemi ; la retraite et la diane ne seront plus annoncées par tambour ou trompette.

» Pendant les exercices de guerre conservent sans interruption la facilité de communiquer librement :

» a) Les officiers de l'état-major de division ;

» b) Les officiers étrangers et nationaux qui, n'étant pas de service, assistent aux manœuvres ;

» c) Les guides, les porteurs de malades et de vivres.

» On reconnaîtra les premiers au ruban qu'ils portent du côté droit à la seconde et à la troisième boutonnière en commençant à compter depuis le haut de l'uniforme.

» Il ne sera fait abus en faveur d'aucune des parties belligérantes du caractère neutre au bénéfice duquel se trouvent ces personnes, et l'on n'emploiera pas de non militaires comme éclaireurs.

» Les corps ennemis sont formés de la manière suivante (16/17 septembre) :

» Corps de l'OUEST (commandant M. le colonel fédéral Schwarz) composé de :

» 1^o 1/2 compagnie de sapeurs ;

» 2^o 1/2 compagnie de pontonniers ;

» 3^o 2 batteries, 1 de 12 n^o 9, 1 de 6 n^o 25 ;

» 4^o 4 compagnies de dragons, n^{os} 11, 15, 17 et 21 ;

» 5^o 2 compagnies de carabiniers, n^{os} 1 et 19 ;

» 6^o La brigade n^o 1, 3 bataillons n^{os} 37 de Berne, 59 de Fribourg et 40 du Valais ;

» 7^o 1/2 bataillon de Bâle-Campagne appartenant à la brigade n^o 2 ;

» 8^o Ambulance, chars de malades, etc.

» Le corps porte sur les chapeaux et les képis des rameaux verts dont la hauteur ne dépasse pas 5 pouces.

» Corps de l'EST¹ (commandant M. le colonel fédéral Audemars) composé de :

» 1^o 1/2 compagnie de sapeurs ;

» 2^o 2 batteries, 1 de 12 n^o 5, 1 de 6 n^o 11 ;

» 3^o 2 compagnies de dragons, n^{os} 5 et 8 ;

» 4^o 4 compagnies de carabiniers, n^{os} 3, 17, 25 et 29 ;

» 5^o La brigade n^o 2, 2 bataillons n^{os} 6 et 67 ;

» 6^o La brigade n^o 3, 2 bataillons n^{os} 10 et 84 ;

» 7^o Ambulance, chars de malades, etc.

» La batterie de 12, envoyée à Siselen, ne peut pas, pour le premier jour, être considérée comme faisant partie de ce corps.

» Toutes les troupes doivent être en tenue de marche complète.

» Ensuite des dispositions prises et des instructions transmises aux commandants des corps, les prescriptions suivantes doivent être en outre observées :

» *Conduite pendant les exercices de guerre au combat.*

» 1^o Tous les mouvements doivent être exécutés avec calme et circonspection en utilisant le plus possible les objets qui peuvent servir à les couvrir. Les contrées ouvertes, n'offrant aucun abri, doivent être parcourues au pas de course, et le terrain coupé doit être traversé par les soldats en posture courbée ou en rampant suivant les circonstances.

» 2^o Les chaînes de tirailleurs et les troupes massées doivent observer les distances suivantes :

En s'avancant avec la bayonnette et l'arme blanche 50 pas.

Au feu d'infanterie 100 »

Au feu d'artillerie 100 »

¹ Le 19, la compagnie de pontonniers toute entière se joignit au corps de l'Est.

» 3° Lorsque ces distances se trouvent dépassées, les détachements qui se sont trop rapprochés doivent suspendre le combat, soit reposer l'arme à terre, et l'on rétablira les distances immédiatement, c'est-à-dire les troupes qui auront été trop vives dans l'attaque ou trop opiniâtres dans la défense se retireront.

» 4° La rapidité plus ou moins grande dans la marche en avant et en retraite est réglée par les ordres et signaux. Toute infraction à ces directions sera immédiatement l'objet d'un blâme et punie suivant les exigences du cas.

» 5° Les ponts désignés par un drapeau blanc sont à considérer comme coupés et ne peuvent être franchis qu'après un délai d'une heure entière.

» Les ponts barricadés et occupés doivent être respectés pendant 15 minutes, lors même que les obstacles au passage pourraient être écartés plus promptement.

» 6° On ne tirera pas dans le voisinage des localités habitées et des maisons, les premières ne pourront donc être défendues qu'à leurs abords.

» 7° Si, sur un point quelconque, la marche du drapeau se fait entendre par son soit de tambour, soit de trompette, tous les musiciens doivent répéter ces signaux. Là-dessus chacun a à poser l'arme à terre et à attendre tranquillement des ordres ultérieurs. Les soldats du train et la cavalerie descendent de cheval.

» L'ordre de division n° 13, renfermant les règles générales des manœuvres de campagne, contient encore les instructions suivantes :

» La division d'exercice est partagée en deux corps, conformément à ce que prescrit déjà l'ordre de division n° 12 :

» Corps de l'Ouest (commandant M. le colonel fédéral Schwarz).

» Corps de l'Est (commandant M. le colonel fédéral Audemars).

» A chaque corps est joint, en outre, une demi-compagnie de guides.

» L'on admet qu'un corps ennemi dont l'aile droite déboucherait dans la plaine par le défilé de Boujean avec l'ordre de s'emparer des passages de la Thièle et de la tête de pont d'Aarberg, franchissant le Jura, se dirigerait sur Soleure et Berne ; Neuchâtel est supposé être déjà entre les mains de l'ennemi.

» Le corps de l'Ouest représente le débouché en question. Le corps de l'Est dont le noyau est placé près de Soleure, derrière l'Aar, lui est opposé. Il est chargé de défendre les passages de la Thièle, et, en cas de perte de ceux-ci, la tête de pont d'Aarberg.

» Dans les journées des 16 et 17 septembre, le corps de l'Ouest doit prendre l'offensive, ce qui n'empêche pas que là où les règles de la tactique permettent la chose, le corps de l'Est ne puisse aussi agir offensivement. Dès le 17 au soir au matin du 19, il y a suspension d'armes. Le 18 septembre, jour du Jeûne fédéral, est célébré par un service de campagne.

» Le 19 septembre, le corps de l'Est a l'offensive et la conserve jusqu'au 20 septembre où se terminent les manœuvres de campagne. Durant ces journées, le corps de l'Ouest peut aussi agir offensivement là où la tactique l'autorise.

» Le 20, à la fin des manœuvres, les deux corps se réunissent et se rendent dans leurs cantonnements respectifs après avoir défilé devant le commandant en chef.

» Est désigné comme champ de manœuvre le terrain compris entre l'Aar et le lac de Bienne d'un côté, le versant sud-est du Jura et le Grand-Marais près de Siselen et de Rallnach de l'autre. Cependant, aucunes troupes ne pourront être employées en dessous de Gottstadt. De plus, en remontant depuis le Lyssbach, la rive droite de l'Aar, jusqu'à une distance d'un quart d'heure du côté de l'Est, est à considérer comme appartenant au théâtre des opérations. (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE.

Mémoires historiques pour servir à l'histoire de la révolution sicilienne de 1848 et 1849. Traduits de l'italien. — Neuchâtel, imprimerie de James Attinger, 1859.

La plupart des ouvrages qui ont traité jusqu'ici de la révolution sicilienne de 1848 et de 1849, l'ont fait dans un sens hostile à la couronne de Naples.

Cette fois, nous avons sous les yeux un livre d'une tendance opposée et anti-révolutionnaire. Nous ne croyons pas cependant qu'il émane du gouvernement napolitain. Il doit du moins avoir été imprimé à Florence, ce qui n'est pas même indiqué, le titre portant simplement *Italia*, avec la date de 1855.

Quoiqu'il en soit, cet ouvrage réfute, pièces en mains, les calomnies déversées par la révolution sur la cause de Naples, et il fait ressortir l'habileté militaire et civile du général Filangieri, qui a rendu la Sicile au roi Ferdinand, et l'a gouvernée jusqu'en 1855.

Tout cela nous fait d'autant plus regretter l'anonyme derrière lequel l'auteur ou les auteurs se sont retranchés. Car il s'agit ici d'une lecture instructive pour quiconque sait se mettre au-dessus des préjugés et ne se laisse pas aveugler par la passion ou par l'esprit de parti devant l'évidence des faits et l'action du temps. Cette lecture est de nature à intéresser surtout le monde militaire, politique et diplomatique, et les événements, qui, malgré les conférences de Zurich, vont probablement se dérouler en Italie, donneront au volume en question un grand intérêt d'actualité.

Cet ouvrage se compose de deux parties, dont la première est une narration appuyée sur les notes et les pièces justificatives contenues dans la seconde.

Les sept livres de la narration traitent de la révolution sicilienne dans ses rapports avec la révolution européenne, du siège et de la défense de la citadelle de Messine, de l'expédition de Messine, de l'armistice et des négociations, qui la suivirent et des opérations qui aboutirent à l'occupation de Catane puis à celle de Palerme. Ils finissent par une récapitulation des principes, qui dirigèrent la restauration du gouvernement légitime en Sicile. Ils remplissent 286 pages et renferment une foule de détails peu connus jusqu'ici, détails qui expliquent plus d'un fait dont on ne s'était pas bien rendu compte.

C'est principalement le cas de la seconde partie, qui remplit 460 pages et conséquemment les deux tiers du volume. En voici la substance.